

Maire

Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 14 février 2023 à 20h00, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton.

Sont présents à cette séance :  
Conseiller #1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette  
Conseiller #4 - monsieur Mario Pitre  
Conseiller #5 - madame Geneviève Raymond  
Conseiller #6 - madame Aline Charbonneau

Est absent à cette séance :  
Conseiller #3 – monsieur Jean Giroux-Gagné

Formant quorum, sous la présidence du maire, M. Shawn Campbell.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur François Day est également présent.

*L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits*

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2025
4. Questions des citoyens
5. Levée de la séance

23-02-01

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2025**

23-02-02

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 953.1 du Code municipal;

IL EST RÉSOLU,

D'établir le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les années 2023, 2024 et 2025 comme suit :

Maire

Greffier-trésorier

	2023	2024	2025	TOTAL	MODES DE FINANCEMENT			
					Surplus	EMPRUNT À LONG TERME	SUBVENTION	TOTAL
Achat - Camion déneigement		350 000 \$		350 000 \$		350 000 \$		350 000 \$
Travaux routiers	225 000 \$	700 000 \$	500 000 \$	1 425 000 \$	225 000 \$	1 000 000 \$	200 000 \$	1 425 000 \$
Réseau d'aqueduc	25 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	225 000 \$		175 000 \$	50 000 \$	225 000 \$
Souffleuse à neige pour tracteur	12 000 \$			12 000 \$	12 000 \$			12 000 \$
Réaménagement bâtiments municipaux	12 000 \$			12 000 \$	10 000 \$		2 000 \$	12 000 \$
<b>Total</b>	274 000 \$	1 150 000 \$	600 000 \$	2 024 000 \$	247 000 \$	1 525 000 \$	252 000 \$	2 024 000 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

**4. Questions des citoyens**

Aucune question reçue des citoyens

**5. Levée de la séance**

23-02-03

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST RÉSOLU,

QUE la séance extraordinaire du 14 février 2023 soit levée à 20h11.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général et  
greffier-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Maire